



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 15 mai 2023

Présents (19) : Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Michèle HAEGY, Corentin LAFI, Stéphane LEULLIER, Agnès MARCONNET, Claudine MASSE, Anne MIZON (Association Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Jérôme THELOHAND, Pierre-Alain WANTEN

Invités – Présents non inscrits (4) : Alessandro ANDRIAN, Douglas COURTOIS (CS La Clairière), Florence Mathieu (CQ Seine), Elodie ZURCHER (CPA Ruth Bader Ginsburg)

Excusés : Patricia BAUDUIN, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Florent DIAN, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Véronique GOUPY, Jean-François LEGOUX, Marie-Christine MALECOT, Julien MIGEON, Victoire MINE, Marie-Anne MINI, John Michael ORRIN, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Patrice TIJOUX, Monique TISSOT, Laurent WEIL, Lydia ZILBERSCHLAG

Mairie : Amina BOURI, élue référente

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Amina BOURI prend la parole afin de répondre aux questions posées lors de la réunion du Conseil de quartier du 17 avril 2023.

Le chantier du 17 rue du 4 septembre devait durer 1 an et est déjà dans sa 2e année. Les voisins aimeraient pouvoir disposer d'un contact au sein de l'entreprise qui coordonne ces travaux pour obtenir des précisions sur le chantier, son déroulé, et que l'on puisse solliciter en cas d'urgence (le cas présent, une alarme s'était enclenchée en pleine nuit sans possibilité de l'arrêter). Au besoin, il est également demandé si la Mairie peut convoquer ce promoteur pour organiser une rencontre sur site.

Il s'agit d'un chantier privé, des travaux ont débuté en mai 2022 et doivent prendre fin au cours de l'été 2023 pour une ouverture de l'établissement au plus tard en septembre. La Mairie a pris attache avec le concessionnaire pour lui faire part de ce signalement, et lui demander la transmission ou la mise en place d'un numéro vert afin que les habitants puissent entrer en contact en cas de besoin.

Fontaine Molière : cette dernière n'est pas en eau mais des usagers s'assoient sur les rebords pour déjeuner et laissent leurs détritiques dans la vasque. Le Conseil aimerait savoir si elle sera prochainement remise en eau, si, en attendant, une signalétique ne pourrait pas être affichée, et si une poubelle ne pourrait pas être installée à proximité. Il est indiqué que l'éclairage devant éclairer la statue est mal orienté.

Il a été demandé à la Section Local d'Architecture (SLA) d'étudier la remise en eau de la fontaine Molière (raison d'arrêt de fonctionnement et coût de réparation), avant l'éventuelle installation d'une signalisation et/ou d'une poubelle. La remise en eau devrait être

imminente. Parallèlement, il a été demandé à la DPE d'assurer des passages plus fréquents à cet endroit, ce qui a été accepté.

La remise en eau est effective depuis le 25 avril. L'emplacement d'une poubelle reste à définir. Les mosaïques Invader signalées le 21 avril sont toujours présentes.

Devantures : comment s'assurer que les commerces établissent bien des demandes d'autorisation, pour leur pose d'enseignes et l'esthétique de leur devanture, à la Direction de l'Urbanisme et comment connaître les règles en la matière qui s'appliquent au quartier ?

Il est possible de prendre attache avec Le Bureau Accueil et Service à l'Usager de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris. Toutes les informations relatives au BASU sont disponibles dans le dépliant transmis en pj.

Zone à Trafic Limité : le Conseil souhaiterait disposer de plus amples informations sur la mise en place de de cette zone.

Toutes les informations relatives à la ZTL, aussi appelée zone apaisée, sont disponibles sur le site de la Mairie de Paris Centre.

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/paris-respire-zone-apaisee-et-si-on-apaisait-enfin-le-centre-de-paris-17584>

Une enquête publique sera menée à l'automne qui permettra de prendre connaissance du projet en détails et de rendre un avis.

Immeuble du 73 rue de richelieu : ce bâtiment privé semble abandonné et avait été pointé lors d'une marche exploratoire avec la Mairie. Plusieurs dépôts de déchets ont été constatés devant l'entrée du parking et l'espace situé sous les arcades sous lesquelles le trottoir se trouve est régulièrement souillé. Est-ce que la mairie peut faire quelque chose auprès du propriétaire ? Dans la mesure où la zone concernée correspond à une portion du trottoir de la rue de Richelieu, ce problème de salubrité public est-il vraiment de la responsabilité du propriétaire du bâtiment du fait des arcades ?

Des discussions sont en cours depuis un an avec le promoteur propriétaire, IMMOBEL, au sujet de la programmation du projet de ce bâtiment. La Mairie a demandé 30% de logements dont 30% de logements sociaux, ce qui a été accepté. La programmation sera donc mixte : commerces en RDC, bureaux et logements en étages. Le projet fera l'objet d'un permis de construire. En attendant le dépôt et l'instruction du permis de construire, le promoteur va lancer un projet artistique d'occupation temporaire ; les conseils de quartier pourront être conviés à l'inauguration.

Plate-forme d'échanges Microsoft Teams : le Conseil demande s'il peut disposer de la formule payante de Teams afin de sécuriser l'accès aux différents fichiers qui y sont stockés.

L'équipe d'animation a été informée par mail du 12 mai que la Coordination des CQ était en lien avec Microsoft pour l'achat d'une licence Teams. Microsoft va flécher des « partenaires » qui feront une proposition d'abonnement, Microsoft ne travaillant pas avec les bons de commande, seul moyen de paiement appliqué de la Ville de Paris. La question du financement n'est pas tranchée.

La direction de l'école St-Roch a indiqué à la référente école du Conseil de quartier ne plus vouloir sortir les élèves au jardin des Tuileries de peur qu'un accident ne survienne lors de la traversée de la rue de Rivoli. Un feu « vélo » avait été demandé afin de faire ralentir les cyclistes (budget d'investissement 2022 du CQ Louvre Opéra). Est-il possible de l'installer et, d'une manière générale, comment sécuriser la traversée des piétons ?

Il semblerait qu'une réponse ait déjà été transmise à la direction de l'école. Il n'y aura pas de feu à court terme car le plan de vélo ne prévoit pas l'amélioration des aménagements existants mais seulement l'augmentation du linéaire.

Plusieurs conseillers insistent à nouveau sur la dangerosité de la traversée de la rue de Rivoli, compte tenu de la vitesse des cyclistes sur cet axe et du nombre de cyclistes ne respectant pas les feux.

Le passage Saint-Roch est régulièrement souillé et le Conseil de quartier demande s'il ne peut pas faire l'objet d'une attention particulière.

Une demande a été formulée auprès de la DPE pour que le passage Saint-Roch fasse l'objet d'une attention particulière.

Passage des Jacobins : la Mairie est-elle bien propriétaire du local de l'ex-commissariat et si oui, que compte-t-elle en faire ?

Il semblerait que l'ex-commissariat soit une propriété de la Préfecture de Police ; toutefois, une demande a été formulée à la DLH pour bien s'assurer de la domanialité du local.

Point sur les graffitis

Depuis le changement de marché d'octobre 2022, le nettoyage des tags sont traités à partir des signalements DMR. La surface financière du marché permet de traiter les tags « basiques » (tag à moins de 4 mètres de hauteur sur une autre surface basique type mur, porte, etc) dans un délai de 7 à 14 jours.

Le traitement des tags sur les rideaux métalliques ne rentre pas dans le cadre du marché tel qu'il a été conclu avec le prestataire. La procédure appliquée est la suivante : sur la base des signalements recensés via DMR, les services compétents doivent solliciter un devis auprès du prestataire pour qu'une intervention de nettoyage puisse être menée. Afin de faciliter les interventions de nettoyage, il est d'usage de solliciter le devis, une fois qu'un nombre suffisant de signalements est constaté. Compte tenu des remontées du CQ LO, il a été demandé au service de faire le point sur les signalements dans Paris Centre et d'intégrer les interventions de nettoyage au plan de charge.

Emprise des chantiers sur la Place de la Bourse

Les autorisations d'emprise sur voirie sont en cours au 10 place de la Bourse jusqu'à fin mai 2023 (pour l'angle avec Feydeau) et fin juillet 2023 (pour le n°10-12). Au 31b Vivienne, l'autorisation d'emprise est autorisée jusqu'à mars 2024.

Pour plus d'informations, il est possible de prendre attache avec le maître d'œuvre, ses coordonnées sont affichées sur les palissades de chantier.

La Section Territoriale de Voirie est également joignable au 01 44 76 65 00.

Réunion publique concernant la place du Louvre

Ariel Weil, Maire de Paris centre, invite les conseils de quartier Serine et Louvre Opéra à une réunion publique concernant la place du Louvre, le mardi 23 mai à 18h30.

Ce temps d'échange est l'occasion de présenter les résultats de l'étude historique réalisée par le groupe de recherche Art, Histoire, Architecture, Grahal, ainsi que la vision de Monsieur le Maire pour transformer la place du Louvre à la hauteur de sa situation patrimoniale et historique.

Réunion G.P.O.

La prochaine réunion G.P.O. (Groupe de Partenariat Opérationnel) est planifiée le 24 mai. Laurence Roucouly représentera le conseil de quartier Louvre Opéra.

Réunion Plan Climat

Une réunion sur le Plan Climat aura lieu le 15 juin (convocation à venir).

Renouvellement de l'équipe d'animation et de la co-présidence

Le temps est venu, après 2 ans de fonctionnement des nouveaux CQ de Paris Centre, grâce à votre implication, de procéder à de nouvelles élections des équipes d'animation. Comme évoqué lors de la rencontre avec le Maire de Paris Centre, Ariel Weil, le 22 mars, et en application de la Charte des Conseils de quartier, ce scrutin aura lieu avant l'été. Avant le 1^{er} juin : déclaration de candidatures par simple e-mail à la Coordination des Conseils de quartier.

Présentation par des représentants des centres sociaux de Paris Centre

Les centres d'animation Paris Anim' Simon Lefranc, Ruth Bader Ginsburg, ainsi que les centres sociaux Cerise et La Clairière, relancent, pour la 4^{ème} édition, le projet *Aux Centres de l'Eté*. Il s'agit d'un projet visant à favoriser l'accès aux loisirs pour la jeunesse de Paris Centre qui peut en être exclue.

Les 4 structures unissent leurs moyens et leurs énergies pour porter durant les 3 premières semaines de juillet des sorties, des soirées thématiques et des actions de loisirs dans le jardin de la Canopée.

Elodie Zurcher, directrice de Paris Anim', et Douglas Courtois, directeur du centre social La Clairière, étaient ravis de venir présenter ce projet, ainsi que les activités de leurs centres respectifs.

Le collectif rassemble environ 350 jeunes, avec 2 volets :
Des sorties réservées aux jeunes de Paris Centre qui fréquentent le centre
Des activités dans le jardin des Halles, ouvertes à une population plus large

Le centre social La Clairière, située rue Greneta, est ouvert depuis 1911 et est constitué de 5 salariés et d'une soixantaine de bénévoles. Les activités vont du français pour tous, de l'accès au numérique pour tous. Plusieurs types d'activités se croisent : volet dédié à la jeunesse, volet dédié à la famille, volet accueil (sans prise de rendez-vous), atelier café culture, expositions d'œuvres, point d'accès au droit. Le centre souhaite développer davantage le versant numérique, en lien avec les écoles et consolider l'équipe de bénévoles. La pratique du théâtre fait également partie des projets (30aine de personnes) et nécessite des moyens et des compétences.

Paris Anim' gère 2 centres, celui des Halles et celui situé place du Marché Saint-Honoré. L'inscription se fait à l'année avec des tarifs fonction des revenus. Le centre des Halles est orienté vers les langues, les arts plastiques, en lien avec la sous-direction de la jeunesse à la Mairie de Paris. Le centre place du Marché Saint-Honoré comporte un volet musique et un volet arts plastiques.

Le conseil de quartier a voté à l'unanimité une participation financière au projet *Aux Centres de l'Eté*, à hauteur de 850€. La Coordination des conseils de quartier se chargera des aspects administratifs nécessaires au versement de cette somme.

Un membre du Conseil de quartier propose également de rapprocher la Clairière avec les centres de l'association Les Glénans qui organise en particulier des séjours éducatifs de navigation pour les jeunes résidents des territoires sensibles et des stages nautiques pour les jeunes et adultes en situation de handicap.

Proposition d'un Groupe de Travail pour déployer l'initiative « Ici, je choisis l'eau de Paris » à Paris Centre

Le point est reporté à la prochaine réunion.

Collecte des déchets alimentaires

Le 16 mai, cela fait un an jour pour jour que le problème de collecte des biodéchets a été signalé en réunion de conseil de quartier qui ne constate aucune avancée, les deux réunions initialement programmées avec les services de la propreté ayant été annulées !

Un habitant indique néanmoins que la collecte des biodéchets fonctionne correctement rue de Gramont.

Le conseil de quartier craint que la collecte des biodéchets en pied d'immeuble, compte tenu des dysfonctionnements prolongés, ne se transforme en collecte centralisée, à proximité des marchés ou via l'installation de modules Trilib' dédiés.

En cours de réunion, les coprésidents reçoivent un message de la Coordination qui présente ses sincères excuses pour le délai de montage de la rencontre organisée entre les représentants de Conseils de quartier et les services de la Direction de la propreté et de l'eau. Dans la continuité des précédents échanges, la date du 31 mai à 18h30 est proposée.

Opération « Embellir votre quartier Grands boulevards - Opéra »

Ce point a été mis à l'ordre du jour pour rappeler le dispositif « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra. Le périmètre concerne le nord et l'ouest du secteur Paris Centre, englobant ainsi une large partie du territoire du Conseil de quartier Louvre-Opéra (voir la carte sur le site de la [Mairie de Paris Centre](#)).

Le Conseil est invité à activement participer à cette concertation ouverte jusqu'au 21 mai prochain, en déposant ou en soutenant des propositions sur [decider.paris.fr](#). Parmi les 112 propositions, celle ayant reçu le plus de soutiens concerne le réaménagement de la place de l'Opéra, suivie de propositions de réaménagement de la Place de la Bourse et de ses alentours.

Le conseil de quartier rappelle les 4 projets d'espaces verts qu'il porte, avec la pose de bancs pour pouvoir se reposer dans un espace ombragé. Les lieux retenus par le Conseil sont :

- La Place André Malraux,
- La Place Gaillon,
- La Place de la Bourse,
- La Place Maurice-Barrès.

Une habitante rappelle que la Place Gaillon manque cruellement de poubelles.

Il est également rappelé l'atelier organisé rue Poissonnière le 23 mai à 18h30 afin de déterminer le cahier des charges d'un aménagement piéton et d'embellissement de la rue Poissonnière déjà fermée à la circulation.

Protection des commerces de proximité

L'objectif de ce point est d'être force de propositions pour objectiver l'évolution des commerces dans le quartier Louvre Opéra et tenter d'enrayer la monoactivité galopante.

Bien que la liberté du commerce prime, il nous semble utile de connaître les linéaires présents et futurs, identifiés dans le cadre du projet de PLU-B, qui bénéficient d'une protection renforcée dans le quartier Louvre Opéra, à l'image de la rue des Martyrs dans Paris 9.

Il est par exemple proposé aux conseillers de quartier de cartographier et de remonter de façon précise les commerces ayant fermé récemment et ayant changé de destination.

En réfléchissant à des moyens d'actions, les conseillers proposent par exemple de geler les autorisations de restaurants ou de bars sur de petites surfaces, posant en particulier des problématiques d'extraction de l'air et de stockage des déchets.

Une habitante de Paris Centre rappelle qu'une commission d'enquête sera lancée une fois le PLU-B adopté et qu'il est essentiel que les Conseillers de quartier y participent afin d'identifier les moyens d'actions permettant de préserver les commerces dits spécifiques.

Il nous semble utile que la Mairie de Paris Centre désigne un interlocuteur privilégié pour pouvoir échanger sur ces sujets de façon opérationnelle.

Il est également rappelé que le Conseil de quartier Louvre Opéra a sollicité une présentation des missions du GIE *Paris Commerces*.

Ce point fait partie des thématiques traitées avec le concours des autres Conseils de quartier, via des commissions inter-quartiers.

Points à relayer au prochain G.P.O. (Groupe de Partenariat Opérationnel)

En amont de la réunion planifiée le 24 mai, il a été demandé aux conseillers de signaler les points à remonter. Il est rappelé en séance de cibler de façon précise les lieux de signalement et de pouvoir s'appuyer sur des signalements DansMaRue ou des dépôts de plaintes.

La problématique des tuks-tuks a été signalée, en particulier à proximité des guichets du Louvre ; malgré les verbalisations et l'enlèvement de matériels, il semble que le phénomène perdure et que de nouveaux tuks-tuks soient arrivés à l'approche de la période estivale. Il nous apparaît essentiel que des règles strictes concernant les modalités de déplacement, le nombre d'opérateurs et leurs gabarits soient définies pour limiter les dérives et les accidents potentiels.

Les ventes à la sauvette sont également signalées, en particulier à proximité de la passerelle des Arts.

Les vélos qui s'accrochent aux barrières du côté du trottoir sont également signalés, par exemple rue Thérèse, entravant la circulation des piétons et des PMR sur les trottoirs.

Un conseiller signale des travaux Enedis au croisement de la rue de Rivoli et de la place de la Concorde (sortie du métro Concorde) qui entravent dangereusement la circulation des piétons sur le trottoir. Il est proposé que la piste cyclable soit condamnée au profit des piétons, durant la période des travaux.

Situation du square Louvois

Il est mentionné l'état dégradé de la pelouse. Le phénomène n'est pas nouveau et a déjà été discuté en Conseil de quartier. Il est dû à la surutilisation de la pelouse, suite à la décision de permettre aux habitants, enfants, salariés du quartier et visiteurs de la BnF Richelieu de profiter de cet écrin de verdure. Faut-il remettre en cause cette décision ?

La pelouse a été complètement refaite en mars 2021. Le repos hivernal est également bien respecté.

Le choix est difficile mais plusieurs idées ont émergé en séance :

- Des innovations technologiques, incluant par exemple un mélange de synthétique et de gazon comme pour les terrains de rugby, sont-elles envisageables ?
- L'interdiction d'accès à la pelouse sur un cycle complet (1 an) est-elle pertinente ?

Il est également signalé au croisement des rues Lulli et Rameau des dépôts sauvages récurrents issus de restaurants asiatiques installés à proximité. Cette situation inacceptable mérite l'intervention de la police municipale pour enrayer cette nouvelle dérive.

D'autre part, des fientes de pigeons sont visibles sur les statues. Le Conseil de quartier demande de prévoir un nettoyage des statues pour éviter que la peinture ne se dégrade trop vite.

Code de la rue

L'assemblée plénière du Code de la rue s'est tenue le jeudi 30 mars dernier à l'Hôtel de Ville.

Cette assemblée a été l'occasion de lancer la démarche de concertation et de co-construction du Code de la rue qui doit être adopté à l'été 2023, de présenter les pistes de travail actuellement engagées, et de recueillir les réactions et propositions.

L'objectif du Code de la rue est d'améliorer la cohabitation entre tous les usagers de la rue en mobilisant une série de leviers qui peuvent s'inscrire dans le champ de la prévention et de la sensibilisation, dans celui de l'aménagement de la voirie et de l'espace public, mais aussi dans celui du contrôle et de la sanction, avec la mobilisation de la police municipale.

Dans ce cadre, les conseillers de quartier sont invités à faire part, d'ici le 30 mai, de 2 à 3 sites « points noirs » à prioriser pour l'intervention de la police municipale à Paris Centre.

3 sites prioritaires où la cohabitation entre piétons, cyclistes, trottinettes, 2RM est jugée dangereuse ont été listés par les conseillers :

- Rue de Rivoli (traversée sortie métro Tuileries au croisement des rues Saint-Roch et du 29 juillet, métro Concorde au niveau de la sortie rue Cambon)
- Rue des Pyramides (feux non respectés au croisement des rues Pyramides/Saint-Honoré et Pyramides/Argenteuil)
- Rue des Petits-Champs (desserte locale non respectée)

Questions / signalement points divers

Projet Aux Centres de l'Eté : le conseil de quartier a voté à l'unanimité une participation financière au projet *Aux Centres de l'Eté* piloté par les centres sociaux de Paris Centre, à hauteur de 850€. La Coordination des CQ précisera les modalités.

Rue de Rivoli / Place de la Concorde : des travaux Enedis au croisement de la rue de Rivoli et de la place de la Concorde (sortie du métro Concorde) entravent dangereusement la circulation des piétons. Il est demandé d'étudier la possibilité de condamner la piste cyclable, au profit des piétons, durant la période des travaux.

Rue Saint-Roch : la rue Saint-Roch, entre les rues d'Argenteuil et Saint-Honoré, devient piétonne afin d'apaiser et sécuriser les abords de l'école et de la crèche. Des barrières pivotantes sont installées côté rue d'Argenteuil, les emplacements de stationnement voiture sont supprimés et des places de stationnement vélos sont créées. Quel est le fonctionnement retenu pour la barrière pivotante (plages horaires, restrictions d'accès, ...) ?

Protection des commerces de proximité : l'action proposée par le Conseil de cartographier les commerces ayant récemment changé de destination dans le quartier Louvre Opéra est-elle jugée pertinente par les élus en charge de cette thématique ?

- Désigner un point de contact opérationnel sur la protection des commerces dits spécifiques, en lien avec le Conseil de quartier.
- Partager la liste des linéaires présents et futurs, identifiés dans le cadre du projet de PLU-B, qui bénéficient d'une protection renforcée dans le quartier Louvre Opéra.

Square Louvois : étudier la faisabilité des propositions du Conseil de quartier visant à préserver et à retrouver l'état de mars 2021 de la pelouse du square Louvois. Prévoir également le nettoyage des statues soumises aux fientes de pigeons.

Rue Lulli : faire intervenir la police municipale au croisement des rues Lulli et Rameau, à proximité du square Louvois, cible de dépôts sauvages issus de restaurants asiatiques.

BnF Richelieu (cour Tubeuf) : le Conseil de quartier souhaite discuter de « l'étrange » implantation artificielle d'arbustes derrière les grilles de la cour Tubeuf, masquant désormais à la vue des passants une partie de la façade et de la cour face à la rue des Petits-Champs. Cette rangée d'arbustes casse de son point de vue l'harmonie de cette façade magnifiquement restaurée et de cet immense portail dont l'élégance est soulignée par les grilles latérales. Quelle est la raison de cette décision ?

Liens utiles

1. Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
2. Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
3. Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
4. Lien vers l'opération Embellir votre quartier Opéra/Grands Boulevards :
<https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=consultation&view=consultation&id=432>
5. Autorisation des terrasses et étalages :
[Terrasses et étalages : Autorisations — Paris Data](#)